

La suite du conseil général se poursuit sous la conduite de notre Président M. Philippe Widmer- Il commence par remercier l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde.

Election du vice-président pour 2016-2021

Pour le poste de vice-président du conseil général, nous enregistrons la proposition suivante : M. Marc Braissant dont l'arrivée n'est pas passée inaperçue.

M.Braissant est élu tacitement au poste de vice-président.

Les scrutateurs nommés par acclamations sont : Mme Marion Marty
Melle Amandine Pellaux

Les suppléants également acclamés sont : M.Yves D'Arcis
M.Nicolas Favre

Commission de gestion

M.Jean-François Ballif
M.Gilles Vulliemin
Mme Sandra Duchamps
M.Jean-Paul Miéville
M.Olivier Dupertuis

Suppléant : M.Daniel Pugliese

Commission communale de recours en matière d'impôt pour 2011-2016:

M.Yves D'Arcis, M.Jean-Daniel Richardet, Mme Jeanne Pellaux

Désignation de deux membres du Conseil Général et un(e) suppléant(e), comme délégué(e)s au Conseil intercommunal de l'ASIYE

Nous enregistrons les nominations de M. Christian Pellaux, Mme Johanne Pelet, M.Dag De Coulon.

Désignation de deux membres du Conseil intercommal de Police Nord vaudois :

M.Bernard Annen, M.Denis Roulier.

Suppléants : M.Romain Coronel, M.Marc-Etienne Saugy

Divers

M.Romain Coronel demande si la répartition des dicastères est déjà faite. Notre syndic répond que cela se fera tout prochainement.

Mme Brusau estime que nous devrions être mieux surveillés avec la police de proximité. En effet deux vols ont été perpétrés dans la rue ces derniers temps. Elle se plaint que la police ne patrouille jamais au chemin de l'Aurore.

M.Patrick Grin lui répond que la police fait de son mieux et qu'elle passe plus souvent. M.Bernard Annen adresse ses félicitations à la Municipalité de Pomy qui a gagné le Trophée des Communes du comptoir NV et porté haut les couleurs de notre commune.

Notre syndic remercie les membres présents de s'être déplacés ce soir. Il remercie plus particulièrement ceux qui ont accepté une fonction pour la prochaine législature.

Mme Marie-Claude Richardet demande si les jetons de présence existent toujours et à quoi ils sont destinés. Elle rappelle qu'ils avaient financé la place de jeu.

Notre syndic nous dit que Sandra Duchamps s'en occupait et que le montant n'avait pas suffi pour couvrir les frais de la nouvelle place de jeux. La commune avait complété. A l'heure actuelle il ne reste pas de quoi financer un banc et ce fonds servira à l'entretien des jeux.

Mme Anne-Lise Roulier aimerait connaître la valeur d'un jeton.
Notre Président répond que chaque jeton vaut 5 francs.

M.Dag de Coulon demande quelles sont les implications de la LAT pour Pomy.
Notre Président lui répond que ce sera le sujet chaud de la législature d'après le Préfet.

Notre syndic précise que nous avons quatre dossiers en route :

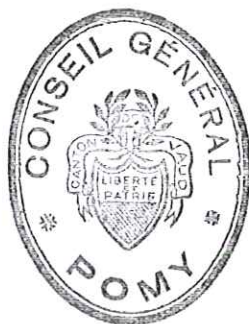
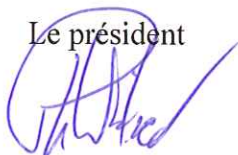
- Aggloy
- Plan directeur régional (Nord vaudois)
- Plan partiel d'affectation (PGA) pour Longemalle.

Les services cantonaux ne respectent pas le délai de trois mois. Il est souvent plus que doublé.

M.Philippe Widmer remercie M.Etienne Roy pour sa présence. Il félicite la Municipalité et lui souhaite bon vent pour la législature à venir.

Il clôt l'assemblée à 20h45.

Le président



La secrétaire

